



Intervention parlementaire

Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention :	136-2024
Type d'intervention :	Postulat
Motion ayant valeur de directive :	☐
N° d'affaire :	2024.RRGR.192
Déposée le :	06.06.2024
Motion de groupe :	Non
Motion de commission :	Non
Déposée par :	Soder (Biel/Bienne, Les VERT-E-S) (porte-parole) Vanoni (Zollikofen, Les VERT-E-S) Streiff (Oberwangen b. Bern, PEV) Fuhrer-Wyss (Burgistein, PS) Ritter (Burgdorf, PVL) Martin (Gerolfingen-Täuffelen, UDF) Bohnenblust (Biel/Bienne, PLR)
Cosignataires :	0
Urgence demandée :	Non
Urgence accordée :	
N° d'ACE :	1176/2024 du 20 novembre 2024
Direction :	Direction de l'instruction publique et de la culture
Classification :	Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif :	Adoption et classement

Encourager l'apprentissage dans les jardins scolaires

Le Conseil-exécutif examine :

1. dans quelle mesure la création de postes (internes ou externes à l'administration, à définir) peut inciter plus fortement les écoles à introduire un jardin scolaire ;
2. comment informer les écoles des conditions et des possibilités de mise en œuvre d'un tel projet ;
3. comment les soutenir et les conseiller en matière de planification et d'organisation ;
4. comment (co)organiser régulièrement des offres de réseautage (échanges, apprentissage entre pairs, formations continues) ;
5. comment créer des possibilités de soutien financier en vue de rémunérer les personnes responsables des jardins scolaires ;
6. comment, lors de nouvelles constructions, prévoir de l'espace pour un jardin scolaire, ou du moins, inciter à y réfléchir ;
7. comment impliquer et soutenir des lieux tiers (p. ex. exploitations agricoles à proximité de l'école) en tant que lieux d'apprentissage extrascolaires.

Développement :

Les transformations que subit actuellement la nature (p. ex. extinction des espèces, sécheresses) préoccupent de nombreux enfants qui en parlent notamment en classe. Les écoles peuvent encourager la connexion avec la nature et contribuer ainsi activement à la promotion du développement durable, un domaine associé par le Lehrplan 21 aux objectifs suivants : « *Les élèves acquièrent des connaissances sur les animaux et sur les plantes dans leurs habitats, explorent différents écosystèmes et reconnaissent leurs interactions. Ils apprennent que la nature et l'environnement sont utilisés, façonnés et modifiés par l'être humain, et ils s'interrogent sur les objectifs, les influences et les possibles répercussions que cela implique. Les élèves se penchent sur l'importance des ressources naturelles et sur leur caractère limité.* » (traduction)¹ Pour atteindre ces objectifs pédagogiques, il est important de disposer de lieux d'apprentissage extrascolaires. L'enseignement en plein air permet d'apprendre en étant au contact de l'objet, stimule les compétences sociales et la bonne ambiance de classe, tout en favorisant une bonne santé. Un jardin scolaire peut contribuer à restaurer la diversité biologique et à enseigner par l'expérience des notions relevant des cours Nature, être humain et société (Natur-Mensch-Gesellschaft) et Développement durable (Bildung für nachhaltige Entwicklung). Un projet de jardin scolaire peut influencer positivement la capacité à envisager l'avenir et la relation de l'enfant à la nature.

Dans le canton de Lucerne, le jardin scolaire est considéré comme lieu d'apprentissage extrascolaire lié au cours de développement durable qui s'inscrit lui-même dans la promotion de la santé du domaine Alimentation et mouvement. Ainsi, le service de la formation obligatoire (DVS) du canton de Lucerne reçoit du service cantonal de la santé des subventions issues du programme cantonal « Alimentation et mouvement chez les enfants et les jeunes » pour la participation d'environ sept écoles². Les enfants travaillent ensemble, prennent des responsabilités pratiques et deviennent plus respectueux de la nature et de ses ressources. Les écoles doivent remplir deux conditions garantissant la durabilité d'un projet de jardin scolaire : le jardin scolaire devra être exploité pendant plusieurs années et le projet devra être intégré au programme scolaire et à l'enseignement. Le canton de Lucerne a élaboré un guide pour aider les écoles à mettre sur pied un jardin, qui présente notamment les conditions concrètes de réalisation d'un tel projet (p. ex. existence préalable d'un espace approprié)³.

Dans le canton de Lucerne, la DVS soutient les écoles de la manière suivante.

- Information : les responsables de la DVS informent les écoles des conditions de mise en œuvre et du contenu d'un projet de jardin scolaire.
- Accompagnement : à mi-parcours (après un an et demi), l'école a un entretien avec les accompagnatrices ou accompagnateurs du processus Schulnetz21-LU pour discuter de l'avancement de la mise en œuvre et de la suite de la planification.
- Réseau : la DVS dirige le Schulnetz21-LU et assure ainsi la mise en réseau des participantes et des participants.
- Contribution cantonale : pendant trois ans, les écoles reçoivent de la DVS le montant de la rémunération de la personne ou des personnes responsable(s) du jardin scolaire correspondant à une leçon (montant fixe de 4000 francs par an).

De plus, les écoles peuvent solliciter le soutien technique et financier de tiers (par exemple Bioterra, GemüseAckerdemie) pour créer un jardin scolaire et pour s'équiper d'outils.

¹ <https://be.lehrplan.ch/index.php?code=e|200|4> (en allemand uniquement).

² https://volksschulbildung.lu.ch/-/media/Volksschulbildung/Dokumente/unterricht_organisation/faecher_wost_lehrmittel/bne/Ernaehrung_und_Bewegung/leitfaden_konzept_schulgarten.pdf?rev=9163d45888c14dc99156cc1fcc5a66fc (en allemand uniquement).

³ https://volksschulbildung.lu.ch/-/media/Volksschulbildung/Dokumente/unterricht_organisation/faecher_wost_lehrmittel/bne/Ernaehrung_und_Bewegung/konzept_schulgarten.pd?rev=825dbecba2444dbda308a2e6e6a2d647 (en allemand uniquement).

Le canton de Berne, dans sa Stratégie de la santé 2020-2030, a déclaré : « *La promotion de la santé et la prévention dans tous les domaines de la vie des individus doivent permettre de renforcer la compétence de la population en matière de santé.* » Par ailleurs, le Programme d'action cantonal en faveur de l'alimentation, de l'activité physique et de la santé psychique des enfants, des adolescentes et adolescents et des personnes âgées 2022-2025 a pour ambition de promouvoir, à l'échelle du canton de Berne, la santé des enfants, des adolescentes, des adolescents et des personnes âgées tout au long de leur vie, en les informant, en les incitant à adopter des habitudes de vie saines et en leur en donnant les moyens⁴. Les jardins scolaires, qui permettent aux enfants de bouger et d'acquérir des connaissances scolaires, offrent donc un fort potentiel en matière de promotion de la santé et de prévention chez les enfants et les jeunes. Au printemps 2024, la HEP Berne a inauguré un jardin éducatif en coopération avec l'initiative « Berne ist bio » et avec la société Stiftungsgarten AG. Le programme destiné aux enseignantes et aux enseignants inclut notamment les cours suivants : planification de jardins scolaires, entretien de jardins scolaires, jardins scolaires en hauteur, biodiversité⁵. Pour que le plus grand nombre possible d'écoles osent se lancer dans ce nouveau projet de jardin scolaire en tant que lieu d'apprentissage, elles ont besoin d'être davantage soutenues par le canton.

Réponse du Conseil-exécutif

Le Conseil-exécutif partage l'avis des auteures et auteurs du postulat selon lequel les écoles peuvent contribuer activement à la promotion du développement durable, notamment en permettant aux élèves de faire de riches expériences et en les mettant au contact direct de la nature. À cet égard, les lieux d'apprentissage extrascolaires jouent déjà un rôle essentiel dans le canton de Berne.

Le Conseil-exécutif prend position comme suit sur les différents points la motion :

Points 1 à 4

Le jardin pédagogique de la PHBern évoqué par les auteures et auteurs du postulat est une offre visant à former les membres du corps enseignant des établissements publics et les étudiantes et étudiants de la PHBern aux méthodes de jardinage pédagogiques. Les personnes ainsi formées propagent alors l'idée de projets pédagogiques reposant sur les jardins scolaires dans les écoles publiques. La Direction de l'instruction publique et de la culture (INC) va promouvoir cette offre auprès des écoles et des communes, au moyen par exemple d'un article publié dans une lettre d'information.

Point 5

La pénurie de personnel qualifié reste un enjeu crucial dans les établissements de la scolarité obligatoire. Le Conseil-exécutif donne donc la priorité à d'autres mesures (financières) visant à consolider la situation dans les écoles. Par ailleurs, il examine la possibilité de débloquer des ressources supplémentaires pour le pool destiné aux tâches spéciales. Ces ressources peuvent, par exemple, aussi être utilisées par les directions d'école pour rémunérer les personnes responsables des jardins pédagogiques. Étant donné que les écoles bénéficient d'une large autonomie, le Conseil-exécutif estime qu'il n'y a pas lieu de créer d'autres possibilités de soutien financier pour les jardins scolaires.

⁴ <https://www.gf.gsi.be.ch/fr/start/info/ueber-uns.html>

⁵ <https://www.phbern.ch/ueber-die-phbern/aktuell/news/neuer-lernort-der-bildungsgarten-der-phbern#:~:text=Die%20P%C3%A4dagogische%20Hochschule%20PHBern%20er%C3%B6ffnet.Lehrpersonen%20sind%20ab%20sofort%20verf%C3%BCgbar> (en allemand uniquement).

Point 6

Les communes sont responsables de l'infrastructure des écoles ordinaires. Si elles souhaitent être conseillées, elles peuvent s'adresser à la PHBern ou aux partenaires évoqués par les auteures et auteurs de l'interpellation (« Bern ist Bio » et « Stiftungsgarten AG »).

Point 7

Dans le canton de Berne, il existe déjà un grand nombre de lieux d'apprentissage extrascolaires qui suivent les plans d'études et les principes de l'Éducation en vue d'un développement durable (EDD). Les lieux d'apprentissage extrascolaires sont soutenus financièrement par l'INC. Voici une liste de lieux d'apprentissage appréciés des écoles, qui se consacrent essentiellement aux thématiques de la biodiversité et des écosystèmes :

- L'école à la ferme⁶ : prestations pour les écoles des cycles 1 à 3. Thèmes principaux (modules didactiques) : « du champ à l'assiette », « animaux, plantes, espaces de vie », « alimentation et santé », « consommation et durabilité ».
- École Nature See Land⁷ : du printemps à l'automne, les écoles de tous les degrés scolaires peuvent cultiver leurs plates-bandes et leurs légumes, leurs fleurs et leurs herbes aromatiques.
- Grünes Klassenzimmer⁸ : le programme *Grünes Klassenzimmer* proposé par la Ville de Berne permet aux classes du degré primaires de la région de Berne de découvrir la nature avec tous les sens : deux à quatre fois par an, les enfants découvrent la forêt, un cours d'eau ou le jardinage dans le jardin découverte.
- Weltacker Attiswil⁹ : une cinquantaine des cultures les plus importantes au monde sont cultivées au Weltacker. L'accent y est mis sur les sols et la biodiversité, le changement climatique, les cycles naturels, les ressources naturelles, l'équité mondiale, l'agriculture et l'accès à une alimentation saine.
- Weltacker Bern¹⁰ : les classes de tous les degrés scolaires peuvent s'inscrire à des circuits découverte.
- Jardin botanique (BOGA)¹¹ : le jardin botanique est un lieu permettant aux classes de tous les degrés scolaires de découvrir et de comprendre la diversité du monde végétal. Compte tenu de la richesse de sa collection de plantes, le jardin botanique est comparable à un manuel vivant.
- Projet « Lernort Kiesgrube »¹² : le projet « Lernort Kiesgrube » propose des ateliers, des visites guidées et des dossiers pédagogiques pour les cycles 1 à 3 sur les thèmes des animaux, des plantes et des habitats ainsi que du sol et du gravier. Il est possible de participer au projet sur cinq sites : Rubigen, Seeland, Grünenmatt, Wimmis, Müntschemier et Aarwangen.

Le Conseil-exécutif reconnaît la valeur et la salubrité des jardins scolaires. Il encourage les écoles à s'investir dans ce domaine. La planification, la réalisation et l'entretien d'un jardin scolaire demandent beaucoup de travail. Tout au long de l'année, les élèves doivent effectuer une multitude de travaux de jardinage. Au cours du trimestre précédant les vacances d'été, les membres du corps enseignant et les directions d'école sont aussi très occupés par la planification des programmes et des classes, les discussions de notes, les courses d'école et les manifestations de fin d'année. L'époque des récoltes et la période d'arrosage principale tombent souvent en même temps que les vacances scolaires. Chaque commune doit donc décider, en fonction de ses besoins, si elle souhaite créer un jardin scolaire ou non. Pour toutes

⁶ EàF - École à la ferme

⁷ Ecole Nature See Land | Natur Schule See Land (natur-schule-see-land.ch)

⁸ Grünes Klassenzimmer — Stadt Bern (en allemand uniquement)

⁹ WeltackerSchule | Weltacker Attiswil (weltacker-attiswil.ch) (en allemand uniquement)

¹⁰ Weltacker Bern - Willkommen (weltacker-bern.ch) (en allemand uniquement)

¹¹ Éducation et médiation : Angebote für Schulen - Botanischer Garten (unibe.ch) (en allemand uniquement)

¹² Accueil | Lernortkiesgrube

ces raisons, le Conseil-exécutif estime que les prestations proposées par les lieux d'apprentissage extrascolaires existants constituent une solution de substitution intéressante, en particulier pour les écoles qui n'ont pas de jardin scolaire.

Destinataire

– Grand Conseil